

# TRANCHES D'EPANDAGE A FAIBLE PROFONDEUR

## TERRAIN EN PENTE

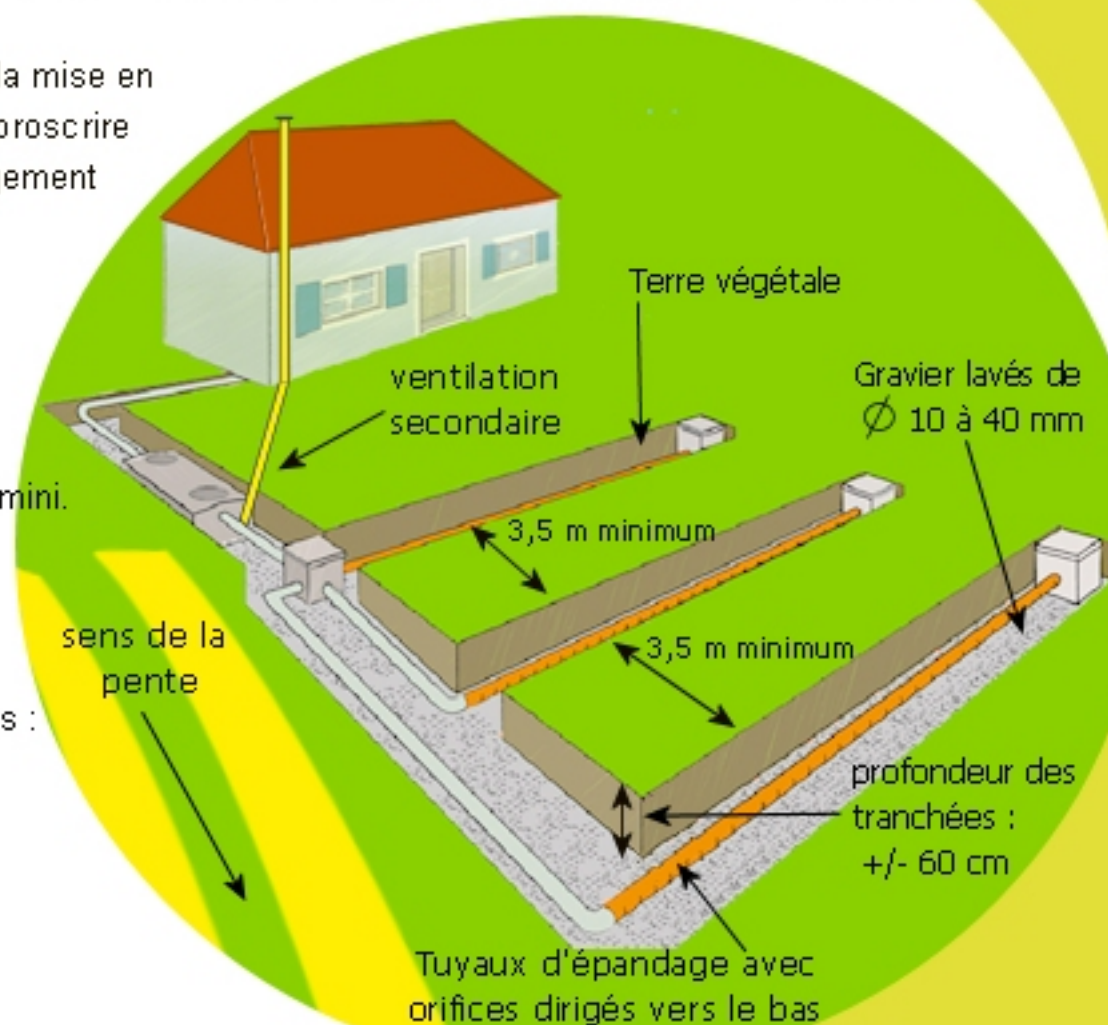
### CONDITIONS

**Pour une pente comprise entre 5 et 10 %**, la technique des tranchées d'épandage à faible profondeur est utilisable en disposant les tranchées perpendiculairement à la pente.

**Pour une pente supérieure à 10 %**, la mise en place des tranchées d'épandage est à proscrire sauf si, sous certaines conditions, l'aménagement de terrasses d'infiltration est réalisable.

### CARACTERISTIQUES GENERALES

- Largeur des tranchées d'épandage : 0,50 m mini.
- Longueur d'une tranchée : 30 m maxi.
- Profondeur des tranchées : de 0,60 m à 1 m maxi.
- Distance d'axe en axe des tranchées : au moins égale à 3,50 m.



## TRANCHES D'ÉPANDAGE A FAIBLE PROFONDEUR

## TERRAIN EN PENTE

## MISE EN ŒUVRE

La réalisation des tranchées s'effectue dans les mêmes conditions que pour un terrain plat avec quelques spécificités.

Les tranchées sont réalisées perpendiculaires à la pente et espacées d'axe en axe de 3.50 m. Attention le bouclage ou maillage est à proscrire dans le cas d'une mise en œuvre des tranchées d'épandage perpendiculaire à la pente du terrain. Il sera juste mis en place un regard de bouclage en bout de tranchée.

## COUPE TRANSVERSALE

